



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050630

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 12/03/2024 8H51 C:025401 I:16705

V/Email reçu le Mardi 12/03/2024 a 8H51

V/REF.IMM. C0004

IMMEUBLE : LE PRADO
2, RUE RENAN
69007 LYON

SDC 'Le Prado'
C/O C.F.I.G
Département Copropriétés
43 RUE JABOULAY
69349 LYON CEDEX 07

Vaulx en Velin, le 17 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N2 RENAN - CONTACTER M ANTOINET TEL07 50873275

MOTIF : INTERVENIR POUR DE L'EAU QUI STAGNE DANS LE GARAGE (2 3 CM)

Donneur d'ordre : Mme S. SCHMIDT

NATURE DE L'INTERVENTION

Pompage, aspiration, assèchement d'eau par camion équipé Haute Pression/ou avec pompes a vide - 10M3/H - 22M3/H - aspirateur industriel a eau.

LE 19/03 A 07H45 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX TECHNICIENS
INTERVENTION A PARTIR DES GARAGES

- NOUS CONSTATONS UN PROBLEME AU NIVEAU DE LA POMPE DE RELEVAGE
MISE EN MARCHÉ FORCÉE DE LA POMPE DEPUIS LE CONTACTEUR DE PUISSANCE
LA POMPE NE SE DECLENCHE PAS AVEC LE FLOTTEUR

- POMPAGE ET ASPIRATION DE L'EAU AU NIVEAU DU SOUS-SOL NIVEAU MOINS -2

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 19/03/24 a 17H03 Mme S. SCHMIDT

PREVOIR DE FAIRE INTERVENIR LA SOCIETE EN CONTRAT SUR LA POMPE DE RELEVAGE

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
5,25	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 19/03	2	165,81	870,50
5,25	H(s)2ème personnel	3	53,13	278,93
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule spécialisé	3	39,45	39,45



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050630

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	1218,00
T.V.A. a 10,00%	121,80
TOTAL T.T.C.En EURO	1339,80

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.